

« aient jamais fait vibrer le voisinage d'un antre bachique ; et si, collant l'œil aux carreaux, vous eussiez eu la curiosité de regarder, à travers les trous des rideaux crasseux, ce qui se passait dans ce crapuleux intérieur, vous eussiez vu sur une table... comment dire cela? vous eussiez vu une reproduction *innaturalibus* du fameux groupe chorégraphique du sculpteur Carpeaux qui orne — ou qui salit, c'est selon les goûts — la devanture du nouvel Opéra de Paris. Cette excentricité plastique est la cause que la buvette de la femme B... est fermée, et qu'elle aura à répondre devant la justice, ainsi que les acteurs et actrices de la scène ci-dessus du délit d'outrage aux mœurs. »

Je laisse à mes lecteurs la faculté de comprendre quel pouvait être ce délit d'outrages aux mœurs ; mais cela prouve que le culte de Bacchus ne se croit pas obligé de propager la décence.

De tout temps le matérialisme, l'immoralité et la déraison ont été la conséquence de l'ivrognerie ; mais en outre aujourd'hui le vin se fait presque le serviteur de l'empoisonnement, on le falsifie avec toutes sortes de substances, et même on est parvenu à vendre des tonneaux, dans lesquels il n'y a point de raisin. Je vais donc encore emprunter au *Salut Public*, du 13 mars 1874, un article sur cette falsification :

« Le prix élevé qu'atteignent, depuis trois ou quatre ans, les vins de toutes provenances a multiplié les fraudes dans des proportions vraiment inquiétantes pour la santé publique. On se ferait difficilement une idée, si l'on n'a pas étudié de près ces falsifications éhontées, des mixtures étranges que l'on boit trop souvent sous le nom de vin, et dans la composition desquelles le jus de la vigne n'entre quelquefois que pour mémoire.